- Certaines activités ont enregistré un dépassement dans les délais d'exécution,
- Malgré le retard de démarrage et le dépassement des délais d'exécution le projet a pris fin comme prévu. La prolongation de 3 mois était nécessaire pour combler un peu les retards non prévus enregistrés lors de l'exécution de certaines activités par certains intervenants (ex : A.2 Réalisation d'un inventaire de semences la date de démarrage prévu était pour juin 2006, alors que le démarrage réel n'avait lieu que pendant le mois de janvier 2007. Ce travail était réalisé par des étudiants: sujet mémoire fin d'étude et le travail prends beaucoup de temps dans ces types de cas.

Alors que d'autres activités étaient mal organisées (dans le temps) exp: la Programmation et dynamisation des activités éducatives dans la parcelle prévu pour le mois d'août alors que la rentré scolaire n'aura lieu que le 15 septembre.

- Aucune information (au niveau de la documentation consultée) sur l'activité "**Identification et formulation du projet**". Cependant les ressources financières allouées à cette activité sont arrêtées à **1224 DT** et dépensées.

8-Recommandations et enseignements

- ✓ Tout projet de développement doit émaner de la population (adoption de l'approche participative au niveau de toutes les étapes de la formulation jusqu'à l'évaluation).
- ✓ La problématique doit être posée clairement sans aucune ambiguïté (la problématique posée est le résultat de plusieurs facteurs et non seulement la dégradation génétique).
- ✓ Les objectifs à atteindre doivent être spécifiques à l'environnement des projets, mesurables, accessibles, réalistes et limités dans le temps (SMART).
- ✓ Les activités doivent être bien détaillée (techniquement et financièrement) lors de la formulation, la conception et le montage du projet. Elles doivent être hiérarchisées.
- ✓ Il faut exploiter toutes les opportunités offertes par des intervenants potentiels, au niveau de l'environnement du projet (c'est le cas du CRDA de Gabés).
- ✓ Il faut tenir en permanence un enregistrement de toutes informations se rapportant au projet. Les décisions, quelle que soit leur importance, doivent être prises à l'unanimité.

- ✓ Créer des actions génératrices de revenues pour les paysans leur permettant la continuité et la maintenance des acquis après projet.
- ✓ Ce projet demeure un projet expérimental novateur en matière de gestion par des associations. Il est encore trop tôt pour juger de la pertinence de ce projet (la réponse correcte des objectifs envisagés par le projet: "**le projet assurera la souveraineté alimentaire de l'Oasis**" aux problèmes identifiés: "**érosion génétique de l'écosystème vulnérable de l'Oasis de Chenini-Gabès**". Il est recommandé de poursuivre dans cette voie mais avec l'adoption de l'approche participative au niveau de toutes les phases du projet.

9-Notation:

9-1 La pertinence:

Satisfaisante puisque le projet s'insère dans le cadre de la lutte contre la dégradation des écosystèmes vulnérables.

Il s'insère dans les stratégies locale, régionale et nationale de la Tunisie et la politique espagnole de coopération au développement définie dans le Plan Directeur 2005-2008.

L'objectif global est le maintien de la Biodiversité de l'Oasis côtier de Chenini-Gabès en Tunisie à travers la lutte contre l'érosion génétique de l'écosystème vulnérable.

La problématique posée est la dégradation de la biodiversité et de la souveraineté alimentaire de l'oasis de Chenini-Gabès.

L'objectif global fixé participe à la résolution de la problématique posée; la souveraineté alimentaire de l'oasis de Chenini-Gabès ne peut pas être assurée uniquement par le maintien de sa biodiversité.

9-2 Efficience:

Satisfaisante du moment que les semences sont produites sur place et sélectionnées par l'ASOC. Les agriculteurs "fellahs" sont habilités à produire des semences non hybrides et le projet est dûment administré, coordonné et évalué.

En majorité, les ressources disponibles ont permis la réalisation des activités prévues (sans tenir compte des détails au niveau de chaque activité (rien n'avais était détaillé lors de la formulation du projet). Donc les résultats prévus ont étaient atteints

Reste que la population de la zone est moyennement sensibilisée et impliquée dans l'utilisation du patrimoine génétique alors que les semences de l'Oasis ne sont pas totalement inventoriées et mises à la disposition de la population.

***9-3 Efficacité*:**

Satisfaisante. L'objectif spécifique est "l'assurance de la souveraineté alimentaire par la production de semences non hybrides, favorisant le développement rural durable de l'Oasis de Chenini-Gabès": en d'autres termes le projet cherche à assurer une autosuffisance alimentaire des fellahs de l'oasis par le biais de la production des semences non hybrides.

Il est à remarquer que les résultats obtenus ne peuvent que participer à l'atteinte de l'objectif spécifique fixé.

Vérification des indicateurs proposés par le projet:

L'indicateur **1 "Croissance, diversification et augmentation de la valeur ajoutée des activités agricoles de l'Oasis lorsque le projet prend fin"** n'est pas vérifié. Même chez les 15 fellahs cibles, nous n'avons pas signaler une augmentation de la valeur ajoutée des activités agricoles {la quasi-totalité des fellahs ciblés enquêtés n'ont pas enregistré une amélioration de leur revenue agricole par l'augmentation de la production des semences locales. Le surplus des besoins des fellahs en semences produites localement n'a pas été commercialisé et nous avons enregistré une baisse de production d'environ 20% pendant la deuxième année}, bien qu'on a signaler une légère diversification des activités agricoles (chez 4 fellahs seulement).

L'indicateur **2 "Revalorisation durable de l'identité de l'oasis"**. Il faut aussi signaler que la revalorisation de l'identité de l'oasis de chenini est liée à plusieurs facteurs (disponibilité des eaux d'irrigation, limitation du morcellement des exploitations agricoles, et des dégâts causés par les rejets atmosphériques des unités de la zone industrielle chimique de Gabès...etc.). Donc, le projet ne peut que participer à la revalorisation de l'oasis.

L'indicateur **3 "15 nouveaux agriculteurs impliqués dans la conservation durable de semences locales lorsque le projet prend fin".** Les 15 fellahs cibles, sont déjà des producteurs de semences avant projet. A la fin du projet, le nombre reste déjà 15 mais sont impliqués d'avantage dans la conservation durable de semences locales

L'indicateur est partiellement vérifié.

L'indicateur 4 **"Accroissement de l'intérêt des citadins de l'oasis pour la conservation des**

ressources génétiques lorsque le projet prend fin".

Lors de la phase d'évaluation, l'équipe de l'évaluation avait contacté 13 fellahs de l'oasis de chenini et non cible par le projet, chez lesquels nous avons sentit un léger intérêt à la conservation de nos semences locales (mais posent la question : qui va améliorer les potentialités de ces semences face à l'invasion du marché par les semences conditionnées?).

De même, nous avons contacté 9 citadins de chenini, non agriculteurs, ils ont manifesté leur ignorance du sujet.

Cet indicateur est légèrement vérifié.

***9-4 Impact*:**

Difficilement mesurable mais certainement appréciable, du fait que l'objectif spécifique est relativement atteint et participe à l'atteinte de l'objectif global.

L'environnement oasien devient de plus en plus propre par simple action de compostage des déchets de l'oasis par les fellahs.

Le projet a mis pour la première fois la problématique du patrimoine génétique de l'oasis sur les tables de discussions tant au niveau régional que national.

De même on mentionne qu'il n'y a aucun effet négatif enregistré pendant cette courte période.

Il est très tôt pour donner une appréciation fondée sur l'impact du projet.

9-5 Viabilité/durabilité:

Le projet a bénéficié, et bénéficiera d'un appui politique suffisant puisque la problématique posée est considérée comme priorité d'ordre national.

L'association ASOC doit assurer le maintien des acquis du projet par le soutien des fellahs moyennant la normalisation du produit et sa diffusion à l'extérieur de la zone du projet.

Ce travail peut se faire en collaboration avec les services techniques du ministère de l'agriculture (défense des cultures), le centre nationale de l'agriculture biologique, l'institut national de la recherche agricole de Tunis, IRA, l'URAP (en tant qu'organisation professionnelle régionale) et autres intervenants, et ce, à travers les journées d'information et de sensibilisation des fellahs de la zone, les tables de discussion…etc. L'ASOC jouera le rôle de catalyseur et d'organisateur. Les charges peuvent êtres ventilées sur tous les intervenants.

La viabilité des acquis du projet, reste fortement liée aux appuis financiers et matériels accordés aux fellahs. Ils se sentent toujours insécurisés dans leur exploitation par le manque des eaux d'irrigation.

L'ASOC, peut participer dans ce sens et ce par l'insertion des 15 fellahs cibles (et selon les disponibilités offertes) en tant que bénéficiaires dans les projets à venir et dont elles sera le maître d'œuvre et d'ouvrage.

L'ASOC peut aussi assister les fellahs (préparation et suivi des dossiers) pour l'obtention des avantages de l'Etat accordés pour les actions d'investissement réalisées dans le domaine de l'agriculture et principalement dans le secteur de l'économie des eaux d'irrigation.

De même, vu la disponibilité des fellahs cibles (10 sur 11 présent au workshop organisé) à l'acquisition des semences locales auprès de l'ASOC, cette dernière peut produire les semences locale au niveau de la parcelle BIOasis dans les meilleurs conditions que possible, et les faire passer auprès des fellahs.

Reste à dire, que **la viabilité du projet est la responsabilité de tous les acteurs et non seulement l'ASOC et les fellahs**. Les objectifs du projet sont d'ordre plutôt national (économiques et environnementales) et le paysan en général ne s'intéresse qu'a son **revenu** et son bien être (côté paysan).

N.B:
Satisfaisant: **Les aspects positifs sont plus importants que les aspects négatifs,**

10- Les points forts du projet:

- Adhésion forte de la population de l'oasis à l'association ASOC,
- Les membres du comité de direction (maître d'œuvre et d'ouvrage du projet) sont issus d'un environnement oasien. Ils sont solidaires pour l'intérêt de la région,
- Le projet est fortement supporté par les instances locales et régionales,
- La coordination entre l'ASOC et Cives Mundi au niveau de toutes les phases de l'exécution du projet,

11- Les points faibles du projet:

- Absence de consultation des services techniques spécialisés (CRDA)
    - Difficulté de commercialiser officiellement les semences produites localement par les bénéficiaires du projet: la loi tunisienne interdit la commercialisation des semences non contrôlées par les services compétents du ministère de l'agriculture.
- Absence d'un cahier de charges techniques spécifiant les modalités et les pratiques des activités (ex: les besoins en équipement du jardin hydroponique n'ont pas été spécifiés

techniquement par des spécialistes matière au moment de la définition des activités du projet) concernant les équipements à acquérir et ses caractéristiques techniques. La même chose pour les tâches entrant dans le cadre des activités ou tâches à exécuter par les autres intervenants (les analyses, travaux de recherche, …etc.)

- Adoption de l'approche participative
    - La problématique du projet n'émane pas de la population: l'ASOC trouvera des difficultés énormes pour faire passer l'idée vers les autres fellahs.

L'ASOC peut poser les problèmes ou sujets à soulever au niveau des réunions et rencontres avec toute la population (fellahs ou autres),

- Montage et conception du projet
    - Il est préférable que la formulation de l'objectif spécifique soit revue (la souveraineté alimentaire ne peut pas être assurée uniquement par la production de semences non hybrides),
    - L'atteinte des objectifs du projet est étroitement liée aux disponibilités en eau d'irrigation fournie aux fellahs (en absence d'eau d'irrigation les fellahs abandonneront leur exploitation vers des activités leur assurant un revenu meilleur,
- La routine et la lenteur administrative au niveau de certaines administrations, ce qui provoque un retard important pour l'exécution de certaines activités,

Chapitre 4: DIVERS ET COMMENTAIRES

1- Problématique posée par le projet:

Situés dans un environnement aride et hostile, les oasis tunisiens forment un écosystème original, basé sur le juste équilibre de trois éléments : la qualité du sol, la qualité de l'eau, et la présence de palmiers dattiers dont le feuillage en forme de parasol crée un vrai microclimat. Grâce à l'activité agricole qu'il génère, l'oasis contribue, dans une large mesure, à la sécurité alimentaire des habitants.

Mais ce précieux équilibre est aussi fragile. Situé à 400 Km au sud est de Tunis, l'Oasis de Chenini (165 hectares), unique oasis maritime au monde, partie intégrante de l'Oasis de Gabès (750 hectares), est, depuis plusieurs années, en proie à de nombreux dangers:

1- L'implantation d'une zone industrielle à proximité de l'Oasis et la diminution de la nappe phréatique sont considérées comme les principales causes du déclenchement du processus de détérioration qui touche l'oasis depuis les années 70 et 80, et menace gravement son équilibre écologique et le rôle socio économique qu'il joue.
2- Abandon des pratiques agricoles adaptées,
3- Déficit en eau d'irrigation et manque de gestion de cette précieuse ressource
4- Utilisation excessive d'engrais chimiques,
5- Utilisation des semences hybrides.
6- Ouverture brutale au marché,
7- Absence d'un plan de développement régional et de sauvegarde du patrimoine génétique,
8- Les institutions n'ont pas consacré suffisamment de moyens aux zones fragiles où les ressources naturelles sont particulièrement menacées,
9- Absence d'une organisation efficace de la population a contribué à la dégradation des ressources naturelle. et génétiques de l'oasis.

Ces dangers menacent les ressources naturelles et génétiques de l'oasis et conduisent à une chute de la rentabilité agricole.

2-Analyse de la problématique et recommandations:

L'abandon des pratiques agricoles adaptées est une conséquence de plusieurs facteurs dont notamment:

- un revenu faible et dégradé n'assurant pas les besoins vitaux d'une famille de plus en plus exigeante,
- un déficit en eau d'irrigation et un manque de gestion de cette ressource précieuse,
- une limitation de la superficie de l'exploitation agricole,
- une tenue foncière qui constitue un frein à l'investissement à moyen et long terme,
- des effets négatifs des rejets atmosphériques des unités industrielles polluantes sur les cultures oasiennes,

- L'utilisation excessive d'engrais chimiques a ses effets négatifs sur l'environnement mais en contre partie elles permettent une amélioration de la production agricole et participent à une amélioration du revenu de l'agriculteur oasien. *Le recours aux amendements organiques (fumier et composte) est considéré comme solution efficace pour la conservation de l'environnement et l'amélioration de la production agricole.*

- L'utilisation des semences appelées hybrides ne constitue pas un frein à la diversification des cultures mais la dépendance de l'exploitant envers ces semences demeure un problème d'envergure national plus que régional. *Cependant les semences dites hybrides (importées ou produites en Tunisie) doivent être tolérantes aux conditions naturelles de la zone tel est le cas des semences produites localement.*

Dans ce contexte, *les semences "locales" doivent* ***être identifiées, développées et améliorées*** *par le biais de la recherche scientifique afin qu'elles puissent être compétitives sur le marché des semences (coût, qualité, prix) et commercialisées conformément aux normes en vigueur.*

3- Arbre à problèmes:

Les problèmes soulevés au niveau des termes de référence et évoqués par l'ASOC sans concertation avec la population sont hiérarchisés comme suit :

P1- Plus forte dépendance des agriculteurs aux semences hybrides ainsi qu'aux engrais chimiques.

P2- Peu ou aucun échange entre les agriculteurs à propos de la diffusion des semences locales et formation sur les techniques de production de celles-ci.

Les fellahs sont dépendants aux semences locales pour les raisons suivantes :

- *bonne productivité puisque sélectionnées pour cet objectif,*
- *meilleure qualité du produit (forme, conservation, couleur, goût...etc.),*

- *production dans les périodes creuses en comparaison avec les semences produites localement (cas de la carotte estivale).*

Le manque de diversification de la production agricole et la baisse de la production horticole et des potagers familiaux dans l'oasis sont dus aux :

- *limite des potentialités en eau et mauvaise gestion*
- *manque de formation des fellahs pour la pratique des techniques agricoles appropriées*
- *vieillissement de la population*
- *limitation de la superficie de l'exploitation*
- *coût de production élevé et manque de la main d'œuvres*
- *l'effet négatif des rejets atmosphériques de la zone industrielle*

P3- Peu à peu, les agriculteurs cessent de produire les semences locales dans leurs parcelles.

P4- Participation peu active des institutions locales pour le développement rural.
A ce niveau nous constatons que la participation peu active des institutions locales pour le développement rural peut mener à une limitation de la production des semences locales par les fellahs au niveau de leur exploitation agricole. Les deux problèmes P3 et P4 présentés au niveau de l'arbre à problème doivent être inversés.

P5- Disparition progressive des semences locales et du savoir faire des ancêtres.

P6- Il n'existe pas de registre formel des variétés des semences locales

P7- Population en général peu ou pas informée de l'importance de la conservation du patrimoine génétique de l'oasis.

L'analyse des problèmes d'un niveau inférieur (en concertation directe avec la population) marque le niveau de vie de la communauté en question.

La dépendance des agriculteurs aux engrais chimiques peut être résolue par l'utilisation des amendements organiques (activité compostage), alors que le recours des agriculteurs aux semences hybrides peut être surmonté par un travail de recherche scientifique en vue

d'améliorer les performances techniques des semences produites localement (en concertation avec tous les intervenants dans le secteur et principalement la recherche scientifique).
Les agriculteurs de la zone ne cessent d'échanger les semences produites localement tant qu'il y' a la confiance au niveau de la qualité de la semence produite (techniques de production).

Le manque d'eau d'irrigation constitue une entrave pour l'intensification des cultures au niveau de la zone du projet, et par conséquence des faibles rendements des cultures qui se traduisent par un revenu faible de l'agriculteur.

La limite de l'utilisation des semences sélectionnés, peut aussi être une entrave pour l'amélioration des rendements par unité et donc une production agricole restant toujours limitée en comparaison avec la croissance continue des besoins nationaux en produits agricoles.

Le morcellement de la propriété constitue un handicape majeur quant à l'accès de l'agriculteur de la zone aux crédits, à l'application des techniques culturales, à la conservation du sol, à la pratique de tout assolement et en résulte un faible revenu du citoyen de la zone.